

## LES ÉTAPES DE TRAVAIL DANS SOLSTICE

Avant de débiter le travail dans Solstice, vérifier auprès du réseau Agriconseils que les services sont admissibles à l'aide financière du PSC. Déposer ensuite le contrat de service au Réseau pour valider la disponibilité et obtenir la confirmation de l'aide financière.

Dans Solstice, choisir l'onglet *PAA-suivi-diagnostic*. Sélectionner l'entreprise. Cliquer sur *0 Créer – Modifier – Supprimer* (à gauche, en haut) ou sur *+ Créer* (à droite, en bas). Choisir *Je veux faire un PAA et/ou du suivi et/ou un diagnostic*. Ensuite, selon votre situation :

